



Vie des territoires

## Un chèque pour Avocats Sans Frontières France

À l'occasion de la soirée de gala qu'organisait Avocats Sans Frontières France le 5 juin dernier à Toulouse pour mobiliser l'ensemble de ses partenaires et bienfaiteurs, l'association toulousaine s'est vue remettre un chèque de 6 600 euros de la part d'Anne Fauré, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse.

Ce montant correspond aux rémunérations destinées aux avocats toulousains ayant dispensé des consultations gratuites dans le cadre du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD), début juin.

« Depuis sa création à la fin des années 1990, Avocats Sans Frontières a connu un fort développement et multiplié les projets au Rwanda, au Burundi, en Colombie, au Kosovo, au Nigeria, au Cambodge... L'association assure la défense de personnes menacées d'in-



justice ainsi que des défenseurs de droits de l'Homme dont les avocats poursuivis pour leurs actions de défense des droits et libertés. ASF France a enregistré 1 240 adhésions individuelles et 86 Barreaux français parmi les plus importants » a souligné Me François Cantier, président-fondateur d'Avocats Sans Frontières France.

Faisant face à un acharnement procédural suite à une action pénale menée pour trafic d'influence à l'en-

contre du greffier en chef du Tribunal d'Annaba, l'avocate algérienne Drifa Ould Lahoucine est venue témoigner du soutien dont elle a pu bénéficier : « Mon acquittement n'a été possible que grâce aux efforts déployés par ASF France. Aujourd'hui, je demeure optimiste et continuerai le combat pour qu'un avocat puisse faire valoir ses droits et surtout ne pas être lésé par ceux qui encouragent la médiocrité, la corruption et l'injustice. »